

Vérification des procurations soumises pour l'Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France du 16 novembre 2024

Composition de la Commission : MM. Philippe PRIEUR (Président) – BESINGUE Jean Claude – BESMOND Jacques – BOUCHER Jacques – Alain BREMENT – Léo COCHEZ – Hervé DELARU – Jean-Charles LAGARDE – Claude PITKOWSKI.

La Commission a pris connaissance des procurations soumises et a procédé à la vérification des éléments suivants :

- La personne donnant procuration est le représentant d'une association affiliée à la Ligue ;
- La personne recevant procuration est le représentant d'une autre association affiliée à la Ligue ;
- La personne recevant procuration ne représente aucune autre association affiliée ;
- L'ensemble des voix dont le délégué recevant la procuration est titulaire (avec les voix issues de la procuration) n'exécède pas 5% du total des voix dont disposent à l'Assemblée Générale les associations affiliées à la Ligue ;
- Le formulaire de procuration est dûment complété et signé par les deux représentants ;
- Le formulaire de procuration a été envoyé par courrier électronique par le représentant souhaitant donner procuration et par le représentant en bénéficiant ;
- Le délai d'envoi de 72 heures avant l'Assemblée Générale du formulaire de procuration a été respecté.

Procurations n°1 :

Monsieur Etienne DUVETTE, Président du TC Loon-Plage, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Antoine SUEUR, Président du TC Lillois Métropole, association affiliée à la Ligue disposant de 17 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Antoine SUEUR.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Antoine SUEUR sera titulaire de 23 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procurations n°2 :

Monsieur Damien THIBAUT, Président du CG Haubourdin Tennis, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Corentin SIMONNEAUX, Président du TC Sequedin, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Corentin SIMONNEAUX.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Corentin SIMONNEAUX sera titulaire de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°3 :

Monsieur Charles CRAEYE, Président du TC Moliens Kindy, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Carole LECLERC, Présidente de l'AC Grandvilliers, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Carole LECLERC.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Carole LECLERC sera titulaire de 8 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°4 :

Monsieur Romain DENOUX, Président du TC Château Thierry, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Xavier MITOUART, Président de l'ASC Vivaise, association affiliée à la Ligue disposant de 11 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Xavier MITOUART.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Xavier MITOUART sera titulaire de 17 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°5 :

Monsieur Jean-Michel VIOLETTE, Président du TC Méru, association affiliée à la Ligue disposant de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Daniel RUGGERI, Président du TC Chambly, association affiliée à la Ligue disposant de 7 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Daniel RUGGERI.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Daniel RUGGERI sera titulaire de 16 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°6 :

Monsieur Jean-François DUFRESNE, Président du TC Tergnier-Vallée de l'Oyse, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Michel GUILBERT, Président du TC Anguilcourt le Sart, association affiliée à la Ligue disposant de 2 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Michel GUILBERT.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Michel GUILBERT sera titulaire de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°7 :

Monsieur Arnaud PASSET, Président du TC Estrées, association affiliée à la Ligue disposant de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Virginie VIGNON, Présidente du Tennis Chevrières Grandfresnoy, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Virginie VIGNON.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Virginie VIGNON sera titulaire de 13 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°8 :

Madame Martine CHARRIER, Présidente du TC Halluin, association affiliée à la Ligue disposant de 7 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Sandra CAU, Présidente de l'OCL Neuville-en-Ferrain, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Sandra CAU.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Sandra CAU sera titulaire de 13 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°9 :

Monsieur Patrick PRAT, Président du TC Senlis, association affiliée à la Ligue disposant de 10 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Stéphane MESNARD, Président du Beauvais Oise Tennis, association affiliée à la Ligue disposant de 11 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Stéphane MESNARD.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Stéphane MESNARD sera titulaire de 21 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°10 :

Monsieur Valentin PETIT, Président du TC Chézy-sur-Marne, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Fabien PILLIN, Président du TC Bucy-le-Long, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Fabien PILLIN.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Fabien PILLIN sera titulaire de 7 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°11 :

Monsieur Xavier BOCQUET, Président du TC Agglomération du Beauvaisis, association affiliée à la Ligue disposant de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Sébastien GAUTHIER, Président du TC Crèvecœur, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Sébastien GAUTHIER.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Sébastien GAUTHIER sera titulaire de 13 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°12 :

Monsieur François NELIAS, Président du RTC Roubaix, association affiliée à la Ligue disposant de 15 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Stéphanie LEPERCK, Présidente du TC Lys-Lez-Lannoy, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Stéphanie LEPERCK.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Stéphanie LEPERCK sera titulaire de 19 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°13 :

Monsieur Thierry TOUTEE, Président du TO Verneuil en Halatte, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Jean-Claude LECAS, Président du TC Saint Paul Progrès, association affiliée à la Ligue disposant de 2 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Jean-Claude LECAS.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Jean-Claude LECAS sera titulaire de 7 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°14 :

Monsieur Hervé HENNEBELLE, Président du Montigny's Club, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Mickaëlle CARON, Présidente de l'USG Tennis, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Mickaëlle CARON.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Mickaëlle CARON sera titulaire de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°15 :

Monsieur David CABY, Président du TC Avelin, association affiliée à la Ligue disposant de 8 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Eric BRIET, Président du TC Hem, association affiliée à la Ligue disposant de 13 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Eric BRIET.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Eric BRIET sera titulaire de 21 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°16 :

Monsieur Julien CAUCHE, Président de l'ASVH Tennis, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Luc PENET, Président du TC Croix Flandres, association affiliée à la Ligue disposant de 10 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Luc PENET.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Luc PENET sera titulaire de 16 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°17 :

Monsieur Vincent DUCASTEL, Président du CT Clermontois, association affiliée à la Ligue disposant de 10 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Frédéric STEPIEN, Président du TC Choisy au Bac, association affiliée à la Ligue disposant de 10 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Frédéric STEPIEN.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Frédéric STEPIEN sera titulaire de 20 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°18 :

Monsieur Luc LALLIER, Président du TC Chantilly, association affiliée à la Ligue disposant de 10 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur François SARROUILLE, Président de l'AT Laigneville, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur François SARROUILLE.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur François SARROUILLE sera titulaire de 14 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°19 :

Madame Marie-Andrée LEMOINE, Présidente du TC Mercin et Vaux, association affiliée à la Ligue disposant de 2 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Joel ACCART, Président du TC Gauchy, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Joel ACCART.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Joel ACCART sera titulaire de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°20 :

Monsieur Philippe PESANT, Président du TC Vaux Andigny, association affiliée à la Ligue disposant de 1 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Mathieu BECQUET, Président du TC Soissons, association affiliée à la Ligue disposant de 7 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Mathieu BECQUET.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Mathieu BECQUET sera titulaire de 8 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°21 :

Madame Corinne MATHIEU, Présidente de l'OHM Hesdin Tennis, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Jean-Luc CAPPELIER, Président du TC Wattrelos, association affiliée à la Ligue disposant de 10 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Jean-Luc CAPPELIER.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Jean-Luc CAPPELIER sera titulaire de 14 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°22 :

Monsieur Damien FRON, Président du TC Santes, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Laurence STELANDRE, Présidente de La Raquette Villeneuve d'Ascq, association affiliée à la Ligue disposant de 17 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Laurence STELANDRE.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Laurence STELANDRE sera titulaire de 22 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°23 :

Monsieur Didier CUSSERNE, Président du TM Nogent sur Oise, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Fabien MARTIN, Président de l'AAC, association affiliée à la Ligue disposant de 15 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Fabien MARTIN.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Fabien MARTIN sera titulaire de 19 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°24 :

Monsieur Joel HIARD, Président du TC Cauffry, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Carole MALAQUIN, Présidente du TC Montataire, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Carole MALAQUIN.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Carole MALAQUIN sera titulaire de 8 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°25 :

Monsieur Sébastien ROUSSEL, Président du TC Poix, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Arnaud TINELLI, Président du TC Camon, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Arnaud TINELLI.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Arnaud TINELLI sera titulaire de 8 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°26 :

Monsieur Francky VASSEUR, Président du TC Auchel, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Karine DESPREZ, Présidente du TC Aire sur la Lys, association affiliée à la Ligue disposant de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Karine DESPREZ.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Karine DESPREZ sera titulaire de 14 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°27 :

Monsieur Franck NOWICKI, Président des Carabiniers Billy-Montigny, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Leslie MARTEL, Présidente du TC Noyelles-Godault, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Leslie MARTEL.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Leslie MARTEL sera titulaire de 8 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°28 :

Monsieur Vincent BATICLE, Président du TC Margny les Compiègne, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Jean-Michel LAULHE, Président du TC Le Plessis Belleville, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Jean-Michel LAULHE.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Jean-Michel LAULHE sera titulaire de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°29 :

Monsieur Denis CHEVALIER, Président de l'ES Oignies, association affiliée à la Ligue disposant de 2 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Alexandre DUCLOY, Président du TC Coulogne, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Alexandre DUCLOY.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Alexandre DUCLOY sera titulaire de 8 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°30 :

Monsieur Alexis DEUDON, Président du TC Le Touquet, association affiliée à la Ligue disposant de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Aymeric SOUGNIEZ, Président du TC Wimereux, association affiliée à la Ligue disposant de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Aymeric SOUGNIEZ.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Aymeric SOUGNIEZ sera titulaire de 18 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°31 :

Monsieur Rémy MOUTON, Président du TC Louvroil, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Eric DE FRANCE, Président de l'AT Mouvaux, association affiliée à la Ligue disposant de 12 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Eric DE FRANCE.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Eric DE FRANCE sera titulaire de 15 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°32 :

Monsieur Jean-Claude DE RUYCK, Président du TC Thiérache Vervins, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Alain TANNIERES, Président du TC Bohain, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Alain TANNIERES.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Alain TANNIERES sera titulaire de 8 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°33 :

Monsieur Clément DESIRE, Président du TC Saint Martin Lez Tatinghem, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Yannick LUTIC, Président du TC Marck, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Yannick LUTIC.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Yannick LUTIC sera titulaire de 12 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°34 :

Monsieur Gérard DUBOIS, Président du TC Ailly sur Somme, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Eric AUBRY, Président du TC Sains en Amiénois, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Eric AUBRY.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Eric AUBRY sera titulaire de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°35 :

Monsieur Adrien DUCHAUSSOY, Président du TC Beauquesne, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Alexandre DUFLOT, Président du TC Bray sur Somme, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Alexandre DUFLOT.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Alexandre DUFLOT sera titulaire de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°36 :

Monsieur Thierry SALIOU, Président du TC Gondécourt, association affiliée à la Ligue disposant de 8 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Xavier BROCVIELLE, Président du TCTN Hazebrouck, association affiliée à la Ligue disposant de 12 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Xavier BROCVIELLE.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Xavier BROCVIELLE sera titulaire de 20 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°37 :

Monsieur Philippe POLLET, Président du TC La Seclinoise, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Thierry CHOTEAU, Président du TC Faches-Thumesnil, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Thierry CHOTEAU.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Thierry CHOTEAU sera titulaire de 12 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°38 :

Monsieur Fabien HAEM, Président du TC Carvin, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Michel DUHAMEL, Président du TC Loos en Gohelle, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Michel DUHAMEL.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Michel DUHAMEL sera titulaire de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°39 :

Monsieur Christophe MIGLIORINI, Président du TC Béthisy-Verberie, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Hervé DE GALBERT, Président du Padel Club Falava'courtois, association affiliée à la Ligue disposant de 1 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Hervé DE GALBERT.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Hervé DE GALBERT sera titulaire de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°40 :

Monsieur Benoit LAMORY, Président du TC Bouésien, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Alain QUEREL, Président du TC Fresnoy, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Alain QUEREL.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Alain QUEREL sera titulaire de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°41 :

Monsieur Vincent HOET, Président de l'US Maubeuge, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Claire DAMIENS, Président du TC Chérens, association affiliée à la Ligue disposant de 8 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Claire DAMIENS.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Claire DAMIENS sera titulaire de 14 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°42 :

Monsieur Franck PAQUE, Président du TC Boulogne sur Mer, association affiliée à la Ligue disposant de 12 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Stéphane GAUGUERY, Président du RC Arras, association affiliée à la Ligue disposant de 13 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Stéphane GAUGUERY.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Stéphane GAUGUERY sera titulaire de 25 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°43 :

Monsieur Pascal RINGOT, Président du TC Calonne Ricouart, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Lucie HOREN, Présidente du TC Houdain, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Lucie HOREN.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Lucie HOREN sera titulaire de 8 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°44 :

Monsieur Christophe LEBBESGUE, Président du TC Lacroix Saint Ouen, association affiliée à la Ligue disposant de 7 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Pierre FOVIAU, Président du TC Bornel, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Pierre FOVIAU.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Pierre FOVIAU sera titulaire de 11 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°45 :

Monsieur Jean-Michel DELATTRE, Président du TC Quarouble, association affiliée à la Ligue disposant de 1 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Christophe DELMARLE, Président du TC Saint-Saulve, association affiliée à la Ligue disposant de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Christophe DELMARLE.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Christophe DELMARLE sera titulaire de 10 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°46 :

Monsieur Anthony BROUTIN, Président du TC La Rhonelle, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Marie COLINET, Présidente du TC Le Quesnoy, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Marie COLINET.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Marie COLINET sera titulaire de 11 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°47 :

Monsieur Christophe VAQUIE, Président du TC Grenay, association affiliée à la Ligue disposant de 2 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Corinne TATE, Présidente du TC Harnes, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Corinne TATE.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Corinne TATE sera titulaire de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°48 :

Monsieur Sébastien NOUGER, Président du CAT Creil, association affiliée à la Ligue disposant de 8 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Walter NICOLATO, Président du TC Gouvieux, association affiliée à la Ligue disposant de 7 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Walter NICOLATO.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Walter NICOLATO sera titulaire de 15 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°49 :

Monsieur Stéphane RACLOT, Président du TC Buire-Hirson, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Sébastien RICHARD, Président du TC Capellois, association affiliée à la Ligue disposant de 2 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Sébastien RICHARD.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Sébastien RICHARD sera titulaire de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°50 :

Monsieur Olivier DUBUSSE, Président du TC Villereau, association affiliée à la Ligue disposant de 2 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Olivier SWIETEK, Président de l'AS Aulnoye-Aymeries, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Olivier SWIETEK.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Olivier SWIETEK sera titulaire de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°51 :

Monsieur Maxime TONNEAU, Président du TC Saint Amand, association affiliée à la Ligue disposant de 10 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Bruno CARTA, Président de Denain Tennis Padel, association affiliée à la Ligue disposant de 0 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Bruno CARTA.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Bruno CARTA sera titulaire de 10 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°52 :

Monsieur Baptiste BELAIN, Président du TC Chamant, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Thierry BELLELI, Président du TC Servois, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Thierry BELLELI.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Thierry BELLELI sera titulaire de 11 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°53 :

Monsieur Philippe CONTER, Président du TC Sebourg, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Christelle CAPLIEZ, Présidente du TC Preseau, association affiliée à la Ligue disposant de 2 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Christelle CAPLIEZ.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Christelle CAPLIEZ sera titulaire de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°54 :

Monsieur Gilles FOURE, Président du Padel Club Solesmes, association affiliée à la Ligue disposant de 1 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Patrick LAGORSSE, Président du TC Iris Lambersart, association affiliée à la Ligue disposant de 13 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Patrick LAGORSSE.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Patrick LAGORSSE sera titulaire de 14 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°55 :

Monsieur Grégory PICQUE, Président du TC Berck, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Sophie BIGOT, Présidente du TC Montreuil, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Sophie BIGOT.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Sophie BIGOT sera titulaire de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°56 :

Monsieur Pascal VERMEERSCH, Président du TC Saint Polois, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Christian BOQUET, Président du TB Bray Dunois, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Christian BOQUET.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Christian BOQUET sera titulaire de 7 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°57 :

Monsieur Jean-Noël BLOCKLET, Président du TC Grand Fort Philippe, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Manuel ANTUNEZ, Président du SMPS Dunkerque, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Manuel ANTUNEZ.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Manuel ANTUNEZ sera titulaire de 8 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°58 :

Monsieur André PROVOOST, Président du TC Lamorlaye, association affiliée à la Ligue disposant de 10 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Christophe GARES, Président du TC Coye la Forêt, association affiliée à la Ligue disposant de 8 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Christophe GARES.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Christophe GARES sera titulaire de 18 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°59 :

Monsieur Pascal DELORY, Président du TC Lillers, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Philippe FUMERY, Président de l'ES Isbergues, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Philippe FUMERY.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Philippe FUMERY sera titulaire de 7 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°60 :

Monsieur Francis BISSON, Président du TC Avion, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Didier WILLEMAET, Président du TC Achicourt, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Didier WILLEMAET.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Didier WILLEMAET sera titulaire de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°61 :

Monsieur Mathieu PREVOST, Président du TC Fouilloy, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Eric LIESSE, Président du TC Moreuil, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Eric LIESSE.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Eric LIESSE sera titulaire de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°62 :

Monsieur Judicaël WATEAUX, Président du TC Tricot, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Jean-Claude FOUBERT, Président du TC Rully, association affiliée à la Ligue disposant de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Jean-Claude FOUBERT.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Jean-Claude FOUBERT sera titulaire de 12 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°63 :

Monsieur Benoit LEDROLE, Président du TC Prouvy, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Jean-Baptiste SOUGNIEZ, Président du TC Bousbecque, association affiliée à la Ligue disposant de 2 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Jean-Baptiste SOUGNIEZ.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Jean-Baptiste SOUGNIEZ sera titulaire de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°64 :

Monsieur Dominique HERKT, Président du TC Blériot, association affiliée à la Ligue disposant de 7 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Ingrid COURTOIS, Présidente du TC Wambrechies, association affiliée à la Ligue disposant de 7 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Ingrid COURTOIS.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Ingrid COURTOIS sera titulaire de 14 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°65 :

Monsieur Christophe FERAUX, Président du TC Catésien, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur David DEWAILLY, Président du TC Trith-Saint-Léger, association affiliée à la Ligue disposant de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur David DEWAILLY.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur David DEWAILLY sera titulaire de 12 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°66 :

Monsieur Julien DEMANTE, Président du TC Quesnoy sur Deûle, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Jean-Charles DELVAS, Président du TC Linselles, association affiliée à la Ligue disposant de 11 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Jean-Charles DELVAS.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Jean-Charles DELVAS sera titulaire de 16 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°67 :

Monsieur Julien FONTAINE, Président de l'ASL Heilly, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Guillaume HEBDA, Président du TC Corbie, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Guillaume HEBDA.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Guillaume HEBDA sera titulaire de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°68 :

Monsieur Yann LE GUENNEC, Président du FCL Neuilly en Thelle, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Philippe MARILLAUD, Président du TC Compiègne Pompadour, association affiliée à la Ligue disposant de 14 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Philippe MARILLAUD.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Philippe MARILLAUD sera titulaire de 18 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°69 :

Monsieur Miguel-Angel GALLEGO, Président du TC Fleurbaix, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Chloé DHORMES, Présidente du TC Lestrem, association affiliée à la Ligue disposant de 7 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Chloé DHORMES.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Chloé DHORMES sera titulaire de 13 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°70 :

Monsieur Damien MASSE, Président du TC Barlin, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Jacques NOURTIER, Président du TC Saint Nicolas, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Jacques NOURTIER.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Jacques NOURTIER sera titulaire de 7 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°71 :

Monsieur Sébastien OLIVARES, Président du TCL Hoymille, association affiliée à la Ligue disposant de 2 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Fabrice FLAMENT, Président du TC Noyelles les Seclin, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Fabrice FLAMENT.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Fabrice FLAMENT sera titulaire de 8 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°72 :

Monsieur Laurent REMY, Président du TC Anzin, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Léon HOFFMANN, Président du TC Beuvrages, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Léon HOFFMANN.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Léon HOFFMANN sera titulaire de 9 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°73 :

Madame Marie-José LESAGE, Présidente de l'US Gravelines, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Jérémy RANSON, Président du TC Tétèghem, association affiliée à la Ligue disposant de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Jérémy RANSON.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Jérémy RANSON sera titulaire de 12 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°74 :

Monsieur Christophe SIEMIENSKI, Président du CLL Armentières, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Madame Anne THIBAUT, Présidente du TC Mons, association affiliée à la Ligue disposant de 7 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Madame Anne THIBAUT.

Avec les voix issues de la procuration, Madame Anne THIBAUT sera titulaire de 11 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°75 :

Monsieur Patrick DELAITTRE, Président du TC Friville Escarbotin Belloy, association affiliée à la Ligue disposant de 1 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Didier CORNU, Président du TC Haveluy, association affiliée à la Ligue disposant de 2 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Didier CORNU.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Didier CORNU sera titulaire de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°76 :

Monsieur Alain MONNIER, Président du TC Evin Malmaison, association affiliée à la Ligue disposant de 2 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Rémi DUBOIS, Président du TC Saint Pol sur Ternoise, association affiliée à la Ligue disposant de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Rémi DUBOIS.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Rémi DUBOIS sera titulaire de 6 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°77 :

Monsieur Vincent DEVRON, Président du TC Charly sur Marne, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Ludovic DOUVRY, Président du TC Chauny, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Ludovic DOUVRY.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Ludovic DOUVRY sera titulaire de 10 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué souhaitant donner procuration. En revanche, il n'a pas été envoyé par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Procuration n°78 :

Monsieur Michael FOMBELLE, Président du TC Mazingarbe, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Romain MARCEL, Président du TC Richebourg La Couture, association affiliée à la Ligue disposant de 5 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Romain MARCEL.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Romain MARCEL sera titulaire de 8 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué recevant procuration. En revanche, il n'a pas été envoyé par le délégué souhaitant la donner dans le temps imparti.

Procuration n°79 :

Monsieur Jean-Jacques MARGUERAY, Président du TC Sainte Geneviève la Chapelle Saint Pierre, association affiliée à la Ligue disposant de 3 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Fabrice THUILLIER, Président du TC Flesselles, association affiliée à la Ligue disposant de 7 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Fabrice THUILLIER.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Fabrice THUILLIER sera titulaire de 10 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Le formulaire de procuration a été dûment complété, signé et envoyé par le délégué recevant procuration. En revanche, il n'a pas été envoyé par le délégué souhaitant la donner dans le temps imparti.

Procuration n°80 :

Monsieur André JOURNE, Président du TC Neuilly Saint Front, association affiliée à la Ligue disposant de 2 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue, souhaite donner procuration à Monsieur Hervé DALLONGEVILLE, Président du TC Crépy, association affiliée à la Ligue disposant de 2 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Aucune autre procuration n'a été faite au bénéfice de Monsieur Hervé DALLONGEVILLE.

Avec les voix issues de la procuration, Monsieur Hervé DALLONGEVILLE sera titulaire de 4 voix à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Il est relevé que Monsieur Hervé DALLONGEVILLE n'est pas le Président déclaré auprès de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis du TC Crépy.

Le formulaire de procuration n'a pas été dûment complété et signé. Il n'a pas été envoyé par le délégué souhaitant donner procuration ni par le délégué en bénéficiant dans le temps imparti.

Par conséquent :

La Commission Régionale des Litiges déclare conformes les procurations n°1 à 76.

La Commission Régionale des Litiges déclare non conformes les procurations n°77 à 80.

NB : la décision de la Commission Régionale des Litiges est prononcée en premier et dernier ressort (article 57.3 des Règlements Administratifs de la FFT).


Philippe PRIEUR
Président de la Commission